



Montréal, 24 juillet 1901.

Il commence à se faire une certaine agitation à propos de l'exposition qui doit avoir lieu à Québec, dans le cours de septembre prochain.

Cette exposition a pour but de favoriser l'industrie et l'agriculture : c'est une entreprise individuelle, subventionnée par l'Etat et la ville. Nous avons lieu de croire que l'époque choisie du 16 au 21 septembre sera favorable à une grande affluence de visiteurs, pourvu que le temps soit beau. Nous souhaitons surtout que les exposants soient nombreux, les objets exposés de réelle valeur, et qu'un encouragement libéral, sous forme de récompenses, indemnise nos agriculteurs et nos industriels des sacrifices d'argent, de travail et de temps qu'ils sont obligés de faire pour organiser des installations commerciales.

Sans doute, il faut que la compagnie de l'exposition surveille ses intérêts, mais puisque l'argent public est en jeu, il est raisonnable aussi que cette exposition ait un caractère qui la distingue des entreprises ordinaires d'exploitation mercantile. Il faudrait, en particulier, qu'il fût fait une large part aux industries québécoises, non pas seulement en les laissant libres de concourir, mais en les sollicitant, et en mettant à leur disposition des prix importants accordés au mérite réel, sur rapport de juges impartiaux et compétents.

Il sera toujours facile d'avoir une classe d'exposants sérieux, qui représentent la véritable capacité industrielle et commerciale de Québec, aussi longtemps qu'on leur garantira des récompenses proportionnelles à leurs efforts et à leurs mérites. C'est le temps d'y voir. Il semblerait que la chambre de commerce devrait s'occuper de cette question et qu'un comité spécial devrait être chargé de protéger les intérêts de Québec d'une manière effective. L'occasion serait bien choisie pour faire un bon travail d'organisation dont profiteraient à la fois les membres de la chambre de commerce et tout le public.

Le commerce de la semaine est très satisfaisant, nous disent les marchands que nous avons consultés. Contrairement aux années dernières, il ne paraît pas y avoir de diminution dans les affaires; malgré que nous soyons en pleine vacance. Les visiteurs étrangers sont toujours en grand nombre, les campagnes fournissent leur contingent d'acheteurs, et la population locale, ayant de l'ouvrage en abondance, donne aussi sa large part de clientèle. Non seulement le commerce prend de jour en jour une extension plus considérable, mais les spécialités augmentent, tant dans la variété et la qualité des marchandises d'importation, que dans tout ce qui concerne les marchandises fabriquées au Canada et particulièrement à Québec.

Les statistiques manquent pour établir, au moyen de chiffres, la production locale, mais elle est relativement énorme, si l'on tient compte de ce qu'elle était il y a quelques années. Nous pourrions citer comme exemple le cas d'un modeste épicier qui ne sait pas dix mots d'anglais, et qui s'est mis dans la tête, il y a cinq ans, de fabriquer quelques livres de confitures qu'il vendait dans des canistres portant une étiquette anglaise d'où le mot "Québec" avait été soigneuse-

ment omis pour dissimuler le lieu de provenance.

Le même épicier va livrer au commerce, cette année, dans les mêmes boîtes portant l'étiquette anglaise, sans indication du lieu de provenance, au-delà de 100,000 livres de confitures, et il pourrait placer bien davantage, car il a un marché à peu près illimité. C'est ainsi que l'article de Québec vient de plus en plus à la mode sans qu'on le soupçonne. Le temps n'est pas éloigné où l'essor industriel s'affirmera davantage, mais il est déjà, à l'heure qu'il est, dans une période de développement qu'il est bon de signaler.

ÉPICERIES

**Sucres** : Sucres jaunes, \$3.80 à \$3.90; Granulé, \$4.45 à 4.60; Powdered 6 à 7c; Paris Lump, 6½ à 6¾c.

**Mélasses** : Barbade pur, tonne, 30 à 33c; Porto Rico, 39 à 42c; Fajardos, 36 à 37c.

**Beurre** : Frais, 13 à 15c; Marchand, 14 à 16c; Beurrerie, 18 à 20c.

**Conserves en boîtes** : Saumon, \$1.20 à \$1.60; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65; homard, \$3.20 à \$3.25; Tomates, 90 à 95; Blé-d'inde, 85 à 90c; Pois, 90c à \$1.00.

**Fruits secs** : Valence, 7 à 9c; Sultana, 10 à 12c; Californie, 8 à 10c; C. Cluster, \$2.40; Imp. Cabinet, \$2.50; Pruneaux de Californie, 7½ à 9c; Imp. Russian, \$4.50.

**Tabac Canadien** : En feuilles, 8 à 10c; Walker wrappers 15c; Kentucky, 15c; et le White Burleigh, 13 à 14c.

**Planches à laver** : "Favorites" \$1.70; "Waverly" \$2.10; "Improved Globe" \$2.00

**Balais** : 2 cordes, \$1.50 la doz; à 3 cordes, \$2.00; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

**Farines** : Forte à levain, \$2.00 à \$2.10; deuxième à boulanger, \$1.90 à \$2.10; Patente Hungarian, \$2.40; Patente Ontario, \$1.75 à \$1.85; Roller, \$1.70 à \$1.75; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.50; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

**Grains** : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 42 à 45c; orge, par 48 lbs, 75c; orge à drèche, 70 à 80c; blé-d'inde, 57 à 60c; sarrasin, 60 à 70c.

**Lard** : Short Cut, par 200 lbs, \$20.50 à \$21.00; Clear Back, \$20.50 à \$21.00; saindoux canadien, \$2.05 à \$2.25; composé le seau, \$1.70 à \$1.75; jambon, 10½ à 13c; bacon, 9 à 10c; porc abattu, \$6.00 à \$7.50.

**Poisson** : Hareng No 1, \$5.50 à \$6.00; morue No 1, \$4.00 à \$4.25; No 2, \$3.25; morue sèche, \$5.00 le quintal; saumon, \$15.00 à \$16.00; anguille, 4½c la livre.

La commission du havre a encore tenu, cette semaine, une importante séance pour mettre la dernière main aux propositions à faire au gouvernement du Canada, concernant la route du Saint-Laurent et les améliorations à y faire. Il résulte des réponses données par des marins autorisés, que le chenal actuel du fleuve, au sud, n'offrirait pas tous les avantages désirables pour la grande navigation. Une exploration faite sous l'autorité du gouvernement anglais indique que le chenal nord serait préférable et devrait être amélioré le plus tôt possible, dans l'intérêt public.

Nos pilotes de Québec ne paraissent pas généralement de cet avis. Ce dissentiment pourrait être la cause de retard dans les travaux à faire, et il serait à souhaiter que les raisons et non les opinions fussent pesées, et qu'une décision fût prise immédiatement. Dans l'état actuel des choses, avec des expressions d'opinions contradictoires, il y a lieu de créer un doute raisonnable dans l'esprit de la députation, et de faire hésiter le parlement à voter les crédits nécessaires pour parachever les

travaux. Ce serait un malheur national, dont Québec pourrait être tenu en partie responsable, bien que ce soit Québec qui soit appelé à bénéficier davantage des améliorations du fleuve.

Il a été dit que les pilotes de Québec montrent une certaine antipathie pour le chenal du Nord, parce qu'ils sont plus accoutumés à celui du Sud qu'ils ont constamment pratiqué. On fait aussi objection au chenal du Nord, parce qu'il faudrait déplacer l'établissement de la quarantaine à la Grosse-Isle. Voilà deux prétextes, qui ne sont pas des raisons et qu'il conviendrait d'écarter dès maintenant. Plusieurs citoyens croient qu'il serait sage de ne pas attendre le dernier moment, et de voir à ce qu'il y ait un concours unanime de tous les marins, qu'ils soient employés dans la navigation océanique ou dans le cabotage, et en particulier des pilotes, avec raisons à l'appui, dans un document officiel qui pourrait être soumis aux chambres. C'est, assure-t-on, le moyen d'en venir à une solution pratique de ce grand problème.

Les règlements faits par les marchands relativement à la fermeture de leurs magasins durant la saison d'été, sont observés avec une ponctualité et une bonne foi qui sont toutes à l'honneur des patrons qui ont engagé leur signature pour opérer cette heureuse réforme. Le public s'y est facilement habitué, et le personnel des commis s'en montre reconnaissant. Par exception il y a des récalcitrants. On en signale un entre autres, parmi les épiciers de la rue St-Jean qui s'obstinerait, malgré la signature donnée, à violer cet arrangement de la fermeture à sept heures.

Une assemblée des marchands épiciers, tenue cette semaine, a passé des résolutions très sévères pour faire respecter la convention par tout le monde, et il y a lieu de croire que cette attitude énergique, venant de la part des patrons eux-mêmes, aura l'effet désiré. Il semble, toutefois, qu'entre gens d'honneur, il ne serait pas nécessaire d'en venir à ces mesures extrêmes.

L. D.

M. P. C. Larkin de "Salada" est parti mercredi à bord de l'*Oceanic* pour l'Angleterre et le continent. Il visitera probablement Ceylan avant son retour.

Quel est le magasin de tabac où l'on ne trouve pas aujourd'hui les tabacs coupés et en poudre de la maison B. Houde & Cie de Québec? Il serait difficile à trouver, car les produits de cette maison se recommandent par la supériorité des tabacs et une fabrication des plus soignées.

La compagnie de thé "Salada" fait des pas de géant avec ses thés verts non colorés de Ceylan que prennent la place des Japans. Elle prétend qu'elle en est aujourd'hui encore à entendre le premier cas de manque de satisfaction, mais, au contraire, elle reçoit journellement des lettres de félicitations sur la qualité supérieure et la valeur de ces thés comparés au japonais. Une commande à l'essai rend certaines répétitions d'ordres.

Vous ne pouvez pas acheter "Salada" thé vert de Ceylan en vrac, mais seulement en paquets de plomb scellé. Chaque paquet est garanti pur et plein poids net.

Fumez le "Poker"

Un tabac doux, mélange de tabac Canadien et de Virginie : il ne brûle pas la langue. C'est un article de bonne vente; il se détaille en 12ièmes à 5 cents. Il est fabriqué par The Rock City Tobacco Co de Québec, c'est tout dire.